

TARIFS COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER - ANNÉE 2022

SALLE DES FÊTES	TARIFS 2022
Cauton location de la salle	200,00 €
Cauton utilisation de la sono	300,00 €
ASSOCIATION LOCALE	
<u>Une journée quelque soit le jour de la semaine</u>	
- 1 ^{ère} et 2 ^{ème} utilisation dans l'année	85,00 €
- à partir de la 3 ^{ème} utilisation	180,00 €
<u>Du vendredi soir au dimanche soir</u>	
- 1 ^{ère} et 2 ^{ème} utilisation dans l'année	164,00 €
- à partir de la 3 ^{ème} utilisation	305,00 €
- Noël ou Jour de l'An (24 et 25 décembre - 31 décembre et 1er janvier)	269,00 €
ASSOCIATION ET FAMILLES HORS COMMUNE	
- 1 journée quelque soit le jour de la semaine	225,00 €
- Du vendredi soir au dimanche soir	435,00 €
- Noël ou Jour de l'An (24 et 25 décembre - 31 décembre et 1er janvier)	500,00 €
FAMILLE DE LA COMMUNE OU PERSONNEL COMMUNAL (uniquement manifestations de la cellule familiale de l'agent - conjoint-enfant)	
- 1 journée quel que soit le jour de la semaine	184,00 €
- Du vendredi soir au dimanche soir	325,00 €
- Noël ou Jour de l'An (24 et 25 décembre - 31 décembre et 1er janvier)	375,00 €